

ANNEXE III
ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

{Sac (polyéthylène - papier kraft)}

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

TIAMUTIN 10 %, prémélange médicamenteux, 100 mg/g
Hydrogénofumarate de tiamuline

2. LISTE DE LA SUBSTANCE ACTIVE

Tiamulini fumaras 100 mg

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Prémélange médicamenteux.

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

5 kg.

5. ESPÈCES CIBLES

Porcs.

Poulets (à rôtir, poulettes de remplacement, poules pondeuses/reproducteurs).

Dindons (poussins (dindes de croissance) et reproductrices).

Lapins.

6. INDICATIONS

Lire la notice avant utilisation.

7. MODE ET VOIES D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE

Porcs

Viande et abats : 6 jours.

Poulets

Viande et abats : 1 jour.

OEufs: Zéro jour.

Dindes

Viande et abats : 4 jours.

Lapins

Viande et abats : Zéro jour.

9. MISES EN GARDE ÉVENTUELLES

Lire la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMOISON

EXP {MM/AAAA}

Après ouverture : 3 mois.

Après reconstitution: 3 mois.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver à un endroit sec, à une température ne dépassant pas 25 °C.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Elimination : lire la notice

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ECHEANT

À usage vétérinaire - A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS»

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

V.M.D. n.v.
Hoge Mauw 900
B-2370 Arendonk

16. NUMÉRO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V300964

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

Lot {numéro}